

Vinson, A. 1863. Aranéides des îles de la Réunion, Maurice et Madagascar. Paris: 53-55, 301.

Beata lineata (Vinson, 1863)

4^e ATTE RAYÉ. (*Attus lineatus*, VINSON.)
(Pl. X, fig. 4.)

Long. : 5^{mm}.

Aspect général : Brun rougeâtre tirant sur le violet foncé avec des lignes plus longitudinales, jaune vif, alternant avec des lignes brunes.

Corselet grand, très-aplati, ovale, plus large en avant qu'en arrière où il se rétrécit. Couleur brun violet foncé, bordé en avant et sur les côtés d'une ligne étroite jaune vif. Cette ligne est formée par des poils couchés du plus beau jaune d'or (au microscope).

Abdomen étroit, elliptique, allongé, terminé en pointe : sur l'abdomen, cinq lignes longitudinales d'un jaune doré, séparées les unes des autres par des lignes brunes de même largeur, dirigées longitudinalement. Les lignes jaunes sont garnies de poils jaunes, les lignes brunes de poils bruns.

Le dessous du thorax est noir : le dessous du ventre gris jaunâtre.

Les trois paires de pattes postérieures sont très-petites, courtes, jaune clair avec l'extrémité de la pointe noire. Les pattes de la première paire, au contraire, sont très-fortes, aplaties, comme crochues, noir violet, luisantes, dirigées en avant. Le fémoral et le tibial sont surtout très-épais. Mâchoires, lèvres et mandibules noires. Palpes bruns, terminés en jaune.

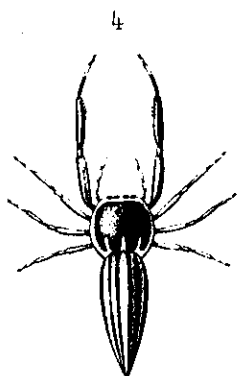
Cet *ATTE* se tient entre les feuilles réunies, sous une petite toile lenticulaire, mince, opaque et ronde comme une petite pièce de monnaie. Le gobe-mouche de l'île Bourbon (*Muscipeta Borbonica*) décore l'extérieur de son nid, de distance en distance, avec les petites rondelles blanches qu'il emprunte à cette Aranéide.

J.-B. Dumont, à l'île de France, avait été frappé de la conformation des pattes antérieures de cette Aranéide : cette première paire de pattes est réellement très-remarquable, et néanmoins ne justifie pas les idées de Dumont pour la formation d'un genre nouveau. Les yeux, la lèvre et les mâchoires sont ici comme chez toutes les espèces du genre *Attus* ou *Salticus*. Voici la note que nous trouvons dans le

manuscrit de J.-B. Dumont, et qui a trait à cette Araignée :

— « *Araignée phalange (Scorpion)*. 2 lignes 1/3 à 3 lignes de longueur. Corselet gros, presque elliptique, aplati, d'un violet tirant sur le noir, bordé de jaune vif. Huit yeux en ligne parabolique, noirs; abdomen petit, ovale, oblong, recouvert de lignes longitudinales brunes et jaunes. — Les pattes antérieures sont très-grosses, d'un noir violet, dirigées en avant, et elles donnent à l'Araignée l'apparence d'un petit scorpion; les autres pattes sont jaunes, noires à l'extrémité. Palpes noirs, l'extrémité jaune en dessus, la poitrine noire, le dessous du corps d'un gris noirâtre sur les bords. — Sur les arbres et les arbustes, à l'île de France.

» Je crois qu'on peut faire de cette Araignée un genre nouveau ou un sous-genre. »



15. **ATTUS LINEATUS**, *Vins*. Thorace crasso, planissimo, violacco colore in nigrum inclinante, cum margine splendidè flavà. — Abdomine parvo, ovato, oblongo, cooperto lineis in longitudinem directis, fuscis et flavis.

Pedibus anterioribus crassissimis, violacco-nigris, intùs pilosissimis. Contrà tribus paribus posteriorum pedum minimis, brevibus, dilutè-flavis cum extremà parte nigrà.

Habit. — *Réunion, Maurice* (Mauritius).